

## Quatre milliards pour une rustine

L'HOMME, DONC AUSSI L'HOMME PUBLIC, DONC AUSSI L'HOMME D'AFFAIRES A BESOIN D'HABILLER SES FAIBLESSES ET SES MANQUES de nobles sentiments. C'est ainsi que la quasi faillite de Swissair, qui restera dans l'histoire comme une gestion privée de catastrophe nationale, et le sauvetage incroyablement coûteux par des pouvoirs publics acculés sont devenus lundi soir, après la conférence de presse du Conseil fédéral, la Réconciliation (oui, avec majuscule) de l'Économie et de l'État. On en pleurait au journal radiophonique du soir, où l'on a, il est vrai, le pathos facile.

Il sera utile que les enquêteurs remontent assez haut en amont pour déterminer non pas quelles erreurs ont été commises, on sait déjà lesquelles, mais comment elles ont pu être comptablement dissimulées. Mais il est déjà établi que dans l'histoire récente du sauvetage, le plan Phénix, voulu par les banques et notamment l'UBS, était une improvisation inadaptée quoiqu'imposée autoritairement. Les effets du « grounding » de la flotte de Swissair étaient sous-estimés. En sauvetage d'urgence, le Conseil fédéral a dû engager 450 millions pour maintenir des lignes d'avions à moitié vides. Mais l'opération devra être prolongée durant tout l'hiver, mise au prix d'un milliard, à fonds perdus. Ce qui n'empêchait pas M. Ospel, patron de l'UBS, de célébrer la Réconciliation. Une telle gestion échappera au contrôle populaire. L'argent sera déjà dépensé. La démocratie directe a ses limites. Mais on relèvera que sur le plan

privé il en va de même; les PDG engageront l'argent de leur société dans un investissement qui est hors du champ de la raison sociale de leur entreprise.

Quelques milliers d'emplois seront sauvés, mais quelque 5000 disparaîtront aussi, sans plan social connu. Il y a disproportion criante entre le coût du sauvetage et le peu de considération pour ceux dont les emplois sont sacrifiés.

Même si personne ne conteste l'importance nationale de la place économique zurichoise, le Conseil fédéral en investissant des sommes aussi gigantesques en faveur de Zurich met sérieusement en danger l'équilibre confédéral. Qu'opposera-t-il aux revendications régionales, nécessairement modestes en comparaison? Tout refus sera ressenti comme discriminatoire.

Enfin, il faudra, au-delà du cas Swissair, poser la question du contrôle des secteurs considérés comme si essentiels que l'État ne peut les laisser partir en faillite. La garantie implicite dont ils bénéficient suppose en retour des droits publics explicites.

Place du privé dans les secteurs vitaux, fonctionnement de la démocratie, équilibre social et confédéral, les ondes de choc seront durables. AG

---

**Le plan Phénix, voulu par les banques était une improvisation inadaptée quoiqu'imposée autoritairement**

### Sommaire

**Radio-télévision:** Parade limitée contre l'offensive de M6 (p. 2)

**Partis:** La situation à mi-législature (p. 3)

**Débat démocratique:** Les commissions d'éthique sont-elles nécessaires? (p. 4)

**Réassurance:** Un solide rapport au risque (p. 5)

**Sur la tolérance:** La grande coalition des religieux (p. 6)

**Anthrax:** La grande peur du bio-terrorisme (p. 7)

# Parade limitée contre l'offensive de M6

**M6 ouvre une fenêtre publicitaire sur la Suisse francophone. Un «tremblement de terre», dit Gilles Marchand, directeur de la TSR. Quelles solutions pour compenser le futur manque à gagner?**

**M**6, la chaîne de Loft Story, ouvre une fenêtre publicitaire destinée à la Suisse francophone. Elle entend tirer pleinement profit de ses succès d'audience. Gilles Marchand, le patron de la TV romande voit rouge. En attirant les annonceurs suisses, M6 pourrait faire perdre dix à douze millions de recettes publicitaires à la chaîne romande. Et le défi ne s'arrête pas là. Si TF1 lui emboîte le pas, Marchand prévoit un «véritable tremblement de terre».

La menace sur la Tour du Quai Ernest Ansermet n'est pas à négliger, bien que l'amplitude du séisme soit difficile à estimer. Les chaînes françaises absorbent 33% de leur marché publicitaire national, moins que les chaînes italiennes qui dévorent 54% du gâteau. La TV suisse, en revanche, ne reçoit que 16% des recettes publicitaires. L'arrivée de M6 pourrait relativement épargner la TV romande qui garde une audience majoritaire et se faire principalement au détriment de la presse écrite. Le pessimisme du patron de la TSR se justifie cependant si l'on fait référence à l'exemple allemand. Les fenêtres publicitaires des chaînes germanophones étrangères y sont présentes depuis huit ans déjà.

Elles s'octroient aujourd'hui plus de 20% des revenus de la publicité.

## **Le droit suisse est impuissant**

La parade à cette offensive étrangère est difficile. La Loi sur la Radio et la TV, en accord avec la Convention européenne sur la télévision transfrontières, n'a de compétence réglementaire que sur les chaînes qui émettent un programme spécialement

## **La solution la plus simple pour compenser le manque à gagner publicitaire consisterait à augmenter modérément la redevance**

destiné à la Suisse. Une fenêtre publicitaire n'est pas considérée comme un programme. M6 échappe donc à la loi suisse.

Il serait matériellement facile d'empêcher la diffusion d'un programme TV étranger: interdire leur accès aux réseaux câblés suisses. Matériellement facile, mais politiquement impossible. Cette limitation de l'offre soulèverait d'abord la révolte des téléspectateurs privés de Loft Story et autres divertissements. De plus, l'interdiction serait en contradiction avec la libre circulation des programmes qui est la règle de la convention sur la TV transfrontières. L'évocation d'une quelconque «exception culturelle» pour protéger la télévision romande ne tiendrait pas la route. La situation suisse n'est pas plus exception-

nelle que celle de petits Etats voisins de grands pays de même langue comme la Belgique, l'Autriche, l'Irlande ou le Luxembourg.

## **Sur la publicité et la redevance**

Pour accroître les recettes de la TV, la loi suisse pourrait lever l'interdiction de la publicité pour le tabac, l'alcool, les médicaments ou de la propagande politique. Ce serait mettre la santé de la population en balance avec la santé financière de «notre télévision». On voit mal un consensus politique se former autour d'une telle solution. D'ailleurs, toute libéralisation de la publicité à la télévision provoque un tir de barrage des éditeurs de la presse écrite. Difficile d'y résister.

La Suisse pourrait aussi imiter la Grande-Bretagne. La publicité, réservée aux seules chaînes privées est absente de la télévision de service public. Ce modèle, théoriquement idéal, est difficilement applicable à un pays de la dimension de la Suisse.

La redevance pour le financement de la SSR augmenterait massivement et l'essentiel du marché publicitaire, abandonné par la TV publique, irait aux grandes chaînes étrangères. Les petites TV privées suisses ne feraient pas le poids auprès des annonceurs.

## **Soutien de l'Etat**

La solution la plus simple pour compenser le manque à gagner publicitaire consisterait à augmenter modérément la redevance. La loi fixe à la radio et à la télévision de service public un ambitieux mandat de cohésion nationale, d'échanges interculturels et de promotion de l'image suisse à l'étranger. Un soutien additionnel à cette mission jugée essentielle ne paraît pas entièrement déplacé en cette période de remobilisation de l'Etat. La Confédération ne s'apprête-t-elle pas à verser plus de deux milliards de francs pour sauvegarder, dit-on, l'image de la Suisse et la présence de la croix blanche sur l'empennage des avions? *at*

## Charité? non, prévoyance sociale

1888: Asile de vieillards pauvres et malheureux de Lausanne. 1930: Asile de vieillards de Chailly sur Lausanne. 1954: La Maison des vieillards (anciennement Asile de vieillards) de Chailly sur Lausanne. 1973: La Rozavère Maison de retraite Chailly-sur-Lausanne. L'évolution d'une institution rappelée sur la couverture du rapport annuel de l'institution. *cfp*

# La situation à mi-législature

**Le comportement des électrices et des électeurs lors des enjeux cantonaux confirme le résultat des élections fédérales de 1999.**

Comment apprécier les forces respectives des partis politiques entre deux élections fédérales? La seule indication disponible nous est fournie par les résultats des élections cantonales, en l'occurrence les douze scrutins qui se sont déroulés depuis octobre 1999. Les tendances ainsi révélées doivent être interprétées avec précaution. En effet, le comportement électoral cantonal peut différer des choix lors des élections fédérales.

L'UDC progresse nettement, confirmant sa poussée spectaculaire d'octobre 1999 aux Chambres fédérales. La lente érosion des démocrates-chrétiens se poursuit alors que les socialistes perdent les gains obtenus précédemment, une évolution qui traduit certainement les bisbilles au sein de la direction du PSS au début de la législature. Si les démocrates du centre ont réussi une percée dans les bastions du PDC, ils le font

surtout au détriment des petites formations de la droite nationaliste.

La composition des gouvernements cantonaux reflète par contre une grande stabilité. Le PDC défend ses positions alors que l'UDC ne réussit pas à traduire dans les exécutifs ses succès parlementaires. Le scrutin majoritaire en vigueur pour l'élection des conseillers d'Etat explique en partie ce phénomène. Mais il ne faut pas négliger la difficulté de l'UDC à proposer des candidats crédibles et la perception de l'électorat qui voit dans cette formation un parti d'opposition.

Par ailleurs, en matière de démocratie directe, le bilan de l'UDC est plutôt maigre, aussi bien au plan fédéral que dans les cantons. Là également, électrices et électeurs savent bien faire la distinction entre l'élection qui permet de manifester une insatisfaction et les objets concrets soumis à leur appréciation.

jd

## Répartition des sièges dans les cantons

	Parlements 10.99 10.01		Gouvernements 10.99 10.01	
Radical	711	708	-3	47 47
PDC	658	641	-17	52 52
PS	595	572	-23	30 26
UDC	407	512	+105	17 17
Verts	111	108	-3	4 4
Libéral	114	112	-2	6 7
Autres	287	230	-57	7 10

Source: NZZ, 19 octobre 2001

## Administration fédérale

### La transparence n'est pas pour demain

«Accès à l'information: l'administration en-trouvre ses portes», titrons-nous en septembre 2000 (DP 1441). Nous présentions alors un projet de loi garantissant au public l'accès à tous les documents de l'administration fédérale. La règle du secret qui prévaut aujourd'hui doit devenir l'exception: chacun peut obtenir ces documents sur simple demande et sans motivation

particulière. Le projet contient de nombreuses cautions - restrictions à l'accès justifiées par la sécurité intérieure et extérieure, par les intérêts internationaux du pays ou liés à la politique économique et monétaire, par la protection de la sphère privée notamment. Pas question non plus de consulter les procès-verbaux des séances du Conseil fédéral et des commissions parlementaires, pas plus que les notes

de travail et les esquisses de projets de l'administration.

Rien donc de révolutionnaire dans ce projet. Pour preuve le fait qu'une telle législation est en vigueur en Suède depuis deux siècles et plus récemment aux Etats-Unis, au Canada, dans de nombreux pays européens et dans l'Union européenne. Le canton de Berne l'a introduite au début des années nonante; le Grand Conseil genevois vient de

l'adopter à l'unanimité et d'autres cantons préparent une loi semblable. Jamais ce nouveau droit n'a provoqué la paralysie de l'administration ni n'a mis en péril l'existence d'un Etat.

Lors d'une de ses récentes séances, le Conseil fédéral a pourtant gelé le projet. Au lendemain des attentats de New-York et Washington, la Suisse plus que jamais reste un «Sonderfall».

jd

# Les commissions d'éthique sont-elles vraiment nécessaires?

**Le débat sur les limites morales de la science échappe à l'opinion publique. Une tendance que dénonce l'écrivain allemand Richard Herzinger dans la NZZ.**

**L**e génie génétique, la biotechnologie, l'aide au suicide, pour ne prendre que ces exemples, soulèvent des problèmes éthiques dans la mesure où notre conception traditionnelle de la vie est réinterprétée. L'écrivain allemand Richard Herzinger dénonce la mise en place de multiples commissions d'éthique, des instances qui se substituent au débat politique et confèrent à des «experts» le soin de fixer les limites de la science et de la technique (*Neue Zürcher Zeitung*, 20 et 21 octobre 2001).

Pour cet auteur, on assiste à un mouvement de resacralisation du débat moral. Toute tentative de modifier la conception

«chrétienne occidentale» de l'être humain est dénoncée comme un relativisme destructeur et une mise en question des droits fondamentaux de la personne. Cette approche substantielle et métaphysique de la vie méconnaît le fait que le droit à la vie, tel que reconnu par la Déclaration universelle des droits humains, se réfère à la protection de l'individu contre la puissance étatique et d'autres pouvoirs collectifs, dont en particulier les Églises.

Selon la conception moderne des droits humains, le droit à la vie implique que personne ne peut supprimer la vie d'un autre, mais que chacun peut disposer de sa propre existence.

Sur toutes ces questions de

droit à la vie, de dignité de l'être humain, de définition du début de la vie, les autorités, dépassées par la rapidité avec laquelle les connaissances et les possibilités techniques se développent, multiplient les comités et commissions d'éthique. Elles attendent de ces instances «supérieures» une caution morale pour les décisions légales qui leur incombent.

Personne ne nie la nécessité de limites morales à la recherche scientifique et à ses applications. Mais dans une société démocratique, ces limites relèvent des institutions légitimées à prendre les décisions, sous le contrôle d'une opinion publique qui débat librement.

jd

## Trajectoires

### Ils étaient quatre...

**C**onnaissiez-vous ces socialistes qui occupent des fonctions importantes au niveau fédéral pour les trois premiers et au niveau cantonal pour le dernier? Ulrich Gygi à la Poste, Benedikt Weibel aux CFF, Peter Siegenthaler à la direction de l'Administration fédérale des finances et Rolf Ritschard, conseiller d'État solois.

Dans un article consacré à Peter Siegenthaler, en marge de l'affaire Swissair, le *TagesAnzeiger* permet de mieux connaître ces Alémaniques régulièrement critiqués en Suisse romande parce que membres du parti socialiste, grands commis de l'État et faisant preuve de pragmatisme plus que de dogmatisme.

On connaît les origines de Ritschard puisqu'on se souvient de l'ouvrier devenu conseiller fédéral, son père.

Gygi est le fils d'un petit paysan et Siegenthaler d'un tailleur d'uniformes militaires, travaillant à

domicile, une catégorie sociale qui avait bien besoin du soutien du SSP-VPOD.

Les quatre ont étudié l'économie à Berne et ont été assistants du Professeur Walter Müller à l'Institut d'économie d'entreprise. Ils cherchent à concilier le plus d'efficacité possible dans la gestion des affaires publiques avec le maintien d'un État social.

Ajoutons à ce portrait celui d'un cinquième homme, un Bâlois actif à Zurich: Daniel Vischer, responsable du secteur de l'aviation au SSP-VPOD. Fils d'un recteur de l'Université rhénane, avocat, il a d'abord milité au POCH. Il préside actuellement le groupe des Verts au Grand Conseil zurichois.

Dans quelle mesure, une meilleure connaissance des origines sociales, familiales et politiques des acteurs de notre vie publique faciliterait la recherche de solutions aux problèmes qui se posent en Suisse?

cfp

# Un solide rapport au risque

**Quels impacts ont eu les événements du 11 septembre sur les assureurs et réassureurs des tours du World Trade Center?**

Les contrats de réassurance sont aux compagnies d'assurance ce que les contreforts et les arcs-boutants sont aux cathédrales. Ils les tiennent debout et suppriment, s'ils sont bien calculés, tout risque d'écroulement, de la construction financière ou de l'édifice architectural.

La réassurance est un business à la fois simple, nécessaire, particulier et solide, qui se distingue des autres assurances par un rapport tout aussi intime mais indirect, comme aseptisé, au risque, de préférence majeur. Pour résister à la pression de la masse des risques couverts, les assureurs se font épauler par les réassureurs. Ces derniers ne font pas partie des groupes financiers de bancassurance qui dominent les marchés vie et non vie, mais préservent l'autonomie nécessaire en cas de coup dur. Les principales sociétés pratiquant la réassurance sont en Europe la Münchener Rück (dite aussi Munich Re) et la Swiss Re (appellation internationalisée de la Schweizer Rück).

## Les primes augmentent plus fortement que d'habitude

La Swiss Re, domiciliée à Zurich bien sûr, où elle a créé le «think tank» dirigé par Thomas Held, prévoit pour l'année courante un encaissement brut de primes pour un montant de 26 milliards, tenant le rythme d'une augmentation de 8 à 10% par an. Le bénéfice escompté pour 2001 était de 3,2 milliards avant que les attentats de Manhattan ne lui enlèvent la bonne moitié.

C'est que la Swiss Re intervient, à l'instar de ses principales concurrentes, quand

surviennent des événements-catastrophes. Si la terrible année 1986 (Tchernobyl, Challenger, Schweizerhalle) n'a pas entraîné de paiements records, l'ouragan «Andrew», qui a fait trente-huit victimes aux USA et aux Bahamas le 23 août 1992 et le tremblement de terre de Northridge USA (soixante morts, le 17 janvier 1994) restaient de loin, jusqu'au 11 septembre 2001, les plus gros cas d'assurances, pour vingt et seize milliards de dollars respectivement (sans les dommages RC). Loin devant l'ouragan Lothar de Noël 1999, qui n'a coûté «que» huitante morts et six milliards de dollars pour les dégâts causés en France et en Suisse.

**Familiarisées aux risques majeurs, les compagnies de réassurance sont désormais confrontées à ce qu'elles appellent des «actes terroristes extrêmes»**

Avec les cinquante milliards au moins de dommages liés à la destruction des tours du WTC, les caisses des assureurs (Lloyd's en tête) et de leurs réassureurs vont se vider et les primes augmenter, encore plus fortement que d'habitude. Étrange et cruelle coïncidence: en vue des négociations de cet automne pour les factures 2002, les Cassandre de Swiss Re, alias les évaluateurs de la division «Risk

Engineering Services», avaient déposé, le 13 juillet dernier, un rapport sur les risques liés au symbole WTC, avec un scénario-catastrophe impliquant chute d'avions commerciaux, incendie majeur et très nombreuses victimes, le tout à motivation terroriste. Ce qui devait se présenter comme une évaluation de routine fondant une revendication commerciale est hélas devenu une coûteuse réalité tout juste deux mois plus tard.

Autre coïncidence: dans la *Schweizerische HandelsZeitung* du mercredi 12 septembre paraissait une longue interview de Walter Kielholz, patron de Swiss Re. Il

parlait des bonnes affaires de la société, qui prévoyait de boucler en 2001 l'un des plus beaux exercices de son histoire. Avec une sorte d'euphorie peu commune dans l'assurance, Swiss Re prévoyait d'accélérer sa croissance par l'acquisition de l'une des principales sociétés de réassurance américaines, la Lincoln Re.

## Les réassurances réagissent calmement

A notre connaissance, Swiss Re n'a pas inscrit ce rachat sur la liste des principales transactions annulées depuis le 11 septembre, à l'instar par exemple de la Deutsche Bank/J.P. Morgan qui ont renoncé à s'offrir pour 2,7 milliards de dollars la chaîne hôtelière Meristar Hospitality, appartenant au groupe Salomon Smith Barney. Mais les événements, sauvetage d'une compagnie aérienne suisse compris, exigent une réévaluation de l'opération Lincoln, de son fondement comme de ses modalités, qui seront de toute manière moins avantageuses que l'augmentation de capital originellement prévue et peu goûtée à la cote en juillet-août dernier.

Familiarisées aux risques majeurs que sont les catastrophes naturelles, les gros dommages aux infrastructures et même les opérations financières les plus audacieuses, les compagnies de réassurance sont désormais confrontées à ce qu'elles appellent des «actes terroristes extrêmes». Elles réagissent calmement, en révisant à la hausse les risques couverts en deuxième position et les primes demandées pour cette fonction de contreforts.

Les spéculateurs gagnent à chaque mouvement de cours en bourse, les réassureurs regagnent à chaque événement catastrophique. Un business paradoxal et nécessairement solide, en somme.

yl

# La grande coalition des religieux

**Pour éviter la confusion entre Islam et terrorisme, on met en évidence le message de tolérance des religions monothéistes. Sans examen critique.**

L'agression physique et symbolique qui a frappé le peuple américain a enclenché des remises en cause qui débordent le champ du politique, et la nature de la réplique militaire et internationale. La «déclaration de guerre» d'Oussama Ben Laden se réfère à une interprétation de l'Islam. Tout évoque dans le décor les images de la religion telle qu'elle nous a été transmise: les tenues vestimentaires et les attitudes, d'ailleurs travaillées pour qu'elles correspondent à ces stéréotypes, ce fantastique paysage de montagnes et de déserts, et la référence constante au Moyen Orient et à ses terres saintes. Chacun est touché dans ses croyances ou ses refus, sommé de réactualiser son engagement. Or, tandis que l'on pourrait s'attendre à un renouveau de l'esprit critique, on assiste au contraire à une recrudescence des professions de foi, toutes croyances confondues.

## Eviter les amalgames

Les raisons en sont compréhensibles. Les responsables politiques veulent à tout prix éviter que se propagent des équations faciles et fausses, qui assimileraient l'Islam au fanatisme, et le fanatisme au terrorisme. D'où l'application à pré-

senter cette religion en empathie. L'importance des minorités maghrébines incite la France, par exemple, à beaucoup de retenue et à s'appuyer sur le clergé musulman. Enfin, lorsqu'il y a des victimes, la cérémonie religieuse demeure la manière collective de conduire et d'assumer le deuil. Dans ces circonstances qui inspirent le respect d'autrui, toute critique du religieux pourrait être ressentie comme inconvenante.

**Les religions du Salut, qui se sont déjà durement affrontées, sur la base des mêmes textes, redoutent la critique**

Pourtant, la question philosophique est légitime: à partir de quel moment, de quel point, une croyance, par exemple celle des religions du Salut, entre-t-elle en dérive? Pour des raisons accidentelles ou essentielles? Même si le facteur religieux n'est pas le seul déterminant de la crise actuelle, il en est un composant essentiel. La question critique est donc légitime. Or elle est délibérément éludée.

## Un problème d'interprétation

Par peur de voir ressurgir une guerre de religion les médias publient des citations tirées des Livres des religions monothéistes qui invitent, toutes, à respecter l'autre comme un frère. Ce qu'on traduit comme une invite à la tolérance. C'est un peu court. D'abord ces cita-

tions sont présentées hors contexte. Or l'interprétation linguistique, historique, contextuelle demeure un problème crucial. La majorité des religions des Livres l'ont éludée longtemps ou l'éluent encore. L'interprétation littérale anime toujours des courants de larges audiences.

## Sur la pensée critique

Sur le fond il est naturel que les religions qui tendent à l'universalité invitent le croyant à considérer l'autre, même mécréant, comme un frère. Il est un converti potentiel. Cette fraternité-là n'est pas tolérance. Pour prendre un exemple extrême, un grand inquisiteur pouvait condamner un hérétique tout en éprouvant pour lui une compassion fraternelle. Alors qu'aujourd'hui c'est d'exigence critique que nous avons besoin,

on nous sert, en croyant faire preuve d'ouverture, des citations auxquelles on donne un goût guimauve, du syncrétisme de calendrier.

Les religions du Salut, qui se sont déjà durement et sanginairement affrontées, sur la base des mêmes textes, aujourd'hui édulcorés, redoutent que la critique d'une dérive remette en question ce qu'elles ont toutes en commun, des livres clos d'une Révélation. D'où une solidarité interconfessionnelle qui n'est pas faite de tolérance (beaucoup ne la pratiquent pas), mais de défense d'une méthode commune.

Le 11 septembre nous a contraints à un examen (réexamen) de convictions. Mais dans le brouhaha de tous ceux qui s'expriment, la pensée critique est bien discrète.

André Gavillet

## *Berner Freisinn, le radical bernois*

Le mensuel du Parti radical du canton de Berne porte son propre titre mais intègre, comme pour le mensuel socialiste une partie locale et pour l'essentiel les textes «fédéraux» fournis par le secrétariat national. Sur les vingt pages du numéro d'octobre, trois sont occupées par des convocations: celle des Jeunes radicaux pour le Lymec Seminar 2001 à Saint-Gall: «Challenge Democracy», tout en anglais, et celle pour l'Assemblée des délégués du Parti suisse à Schaffhouse.

Il y a aussi de la publicité, dont, comme dans le journal socialiste, une annonce de la revue militaire *ASMZ*. Plus classique dans la présentation, le bulletin radical est aussi tout en allemand, en ce mois d'octobre, dans le canton de Berne. *cfp*

# La grande peur du bio-terrorisme

Peut-être faudrait-il décréter un moratoire sur les articles relatifs à *B. Anthracis*, bacille contre lequel Pasteur avait déjà établi un vaccin, bacille répondant aux antibiotiques communs, bacille voyageant lentement (par poste) – et qui réussit néanmoins à infecter l'ensemble des médias globaux. Au point où la référence mondiale en terme de maladies infectieuses (sise à Atlanta) doit retirer ses informations publiées sur Internet, pour ne pas rajouter à la panique. L'Union Européenne ayant abandonné l'idée de créer un centre similaire au profit de la mise en réseau des centres nationaux, les informations fiables se trouvent enfouies dans les archives des revues scientifiques, non accessibles aux moteurs de recherche communs.

Les maladies infectieuses sont affaire de santé publique. Cela signifie, former le personnel sanitaire à reconnaître les symptômes, le protéger (notamment par des vaccinations) pour éviter les images inquiétantes de médecins en masque à gaz devant des immeubles scellés expliquant que l'anthrax n'est pas contagieux – ce qui est tech-

niquement vrai. La perspective «santé publique» permettrait aussi de rappeler ce paradoxe que l'on semble «accepter» au chapitre infections; les morts sont bien plus nombreux par intoxication alimentaire ou par infection hospitalière.

D'autre part, les agents infectieux sont affaire de recherche scientifique. L'anthrax est un microbe fascinant. Il a mis au point un système de transport vers l'intérieur des cellules hôtes pour y injecter ses toxines; cette «seringue cellulaire» pourrait être utilisée pour véhiculer des substances thérapeutiques – beaucoup de groupes y travaillent. Ce que les scientifiques devraient, par devoir civique, souligner, c'est qu'il n'est pas facile du tout de préparer l'Anthrax – ou d'autres agents biologiques – en vue d'une guerre biologique. L'idée qu'on pourrait le faire fermenter dans l'évier de la cuisine est un mythe; et c'est faux aussi de croire que seule la dissémination de l'agent poserait des problèmes techniques. Une évaluation à sang froid de la secte Aoum, qui a investi des années et des dizaines de millions de dollars dans la guerre biologique montre qu'elle a échoué complètement, au point de

devoir recourir in fine au chimique (gaz Sarin).

Les perspectives politiques, enfin. A vrai dire, les États-Unis vivent dans la fascination du bio-terrorisme: une conférence de haut niveau aurait été convoquée par Clinton après lecture d'un roman de science-fiction! Alors que le nombre de décès au 20<sup>e</sup> siècle lié au bioterrorisme (aux USA) se monte exactement à un.

L'administration Bush a refusé jusqu'ici d'ajouter à la Convention sur les armes biologiques un protocole de contrôle efficace, fondé sur des visites impromptues. En vertu du nationalisme prôné par ceux-là même qui déverseront des millions dans la recherche militarisée, une visite des sites américains est une entorse à la souveraineté nationale. Les événements actuels parviendront-ils à faire reconnaître le besoin de donner à la communauté internationale des instruments de contrôle qui s'appliquent à toutes les nations? *ge*

Source: *Science*, 27 avril 2001;  
Site de la Federation of american scientists,  
[www.fas.org](http://www.fas.org).

## Choc culturel

### Des Québécois, pas des Canadiens

Ils n'ont pas rendu la cathédrale aux chrétiens? Cette question fut posée tout à fait sérieusement par quelques amis canadiens venus à Lausanne courir pour le marathon, quand nous leur racontâmes l'introduction forcée de la réforme protestante aux Vaudois, après la conquête bernoise. L'un des ressortissants de la Belle Province fit remarquer que les protestants, après tout, étaient aussi des chrétiens,

Comme l'Irlande ou la Pologne, le Québec a été sauvé par l'église catholique. L'idée que

150 ans de paix religieuse ne se soit pas traduit par une restitution des édifices aux propriétaires initiaux les laisse perplexes.

Autre sujet d'étonnement: les publicités en anglais qui parsèment nos rues. Pour des gens de Sherbrooke, situé à 60 kilomètres de la frontière des États-Unis, qui parlent tous un anglais parfait, ces textes en pseudo-américain sont une véritable agression visuelle. L'un d'eux a été complètement éberlué en voyant une vitrine où il était question d'Halloween. Ce

fut un véritable cri du cœur. «Pourquoi fêtez-vous Halloween? Vous n'êtes pas Américains?» Euh, non, mais en fait, au fond, oui, un peu, plus qu'on le croit...

Passons sur cette idée bizarre qui consiste pour des Suisses à boire du Coca-Cola. Hilarité des Québécois lorsqu'ils entendent le rédacteur défenseur de la langue française de *DP* commander un Coca light. Il paraît que chez eux, on dit allégé. Bref, on se sent un peu bête et pas vraiment fier. Après le marathon, nos Sherbrookois

m'ont dit que cela leur faisait une drôle d'impression d'entendre la foule les encourager en criant: «Canada, Canada». «Nous, on est plutôt du Québec», disaient-ils. Bon, pour la langue française, on veut bien les suivre, mais la tentation de l'enfermement identitaire n'est pas très loin. La conciliation de la défense des racines avec l'ouverture au large, un dilemme que nous connaissons de manière très adoucie en Suisse romande et que nos amis du Québec vivent avec une tout autre brutalité. *jk*

# Les oiseaux descendent des dinosaures

Un livre superbe, l'ouvrage de l'année, indiscutablement. Le titre est particulièrement sexy: *Classification phylogénétique du vivant*.

Comment résister à la phrase suivante: «Le sphénodon ponctué est un animal placide, crépusculaire, qui vit dans les landes des zones littorales des petites îles de Nouvelle-Zélande». Comme nous ignorons tout de ce que peut être un animal crépusculaire et que le paysage des petites îles de Nouvelle-Zélande nous est totalement inconnu, on ne peut que rêver, surtout qu'il doit exister un sphénodon non-ponctué dont le livre ne parle même pas.

Après avoir appris que les oiseaux sont présents partout,

sauf dans les grands fonds marins, on arrive à la phrase clé du livre, écrite comme ça, l'air de ne pas y toucher: «les oiseaux sont les dinosaures actuels». Nous y voilà. Ce livre propose rien de moins qu'une refonte complète de toute la classification traditionnelle du vivant, déjà accomplie depuis longtemps chez les scientifiques, mais totalement inconnue dans le grand public. Nous en étions restés aux leçons de notre adolescence avec une division bien claire: il y avait des poissons, des amphibiens, des sauriens, des oiseaux, des mammifères. Et bien, c'est fini.

Les mammifères sont toujours là, mais les sauriens, tout comme les poissons ont disparu. Place désormais aux archos-

saures qui regroupent oiseaux, crocodiles et dinosaures alors que les lézards, serpents et autres varans se retrouvent chez les lépidosaures. Dans la série des *Jurassic Park*, Steven Spielberg a d'ailleurs utilisé de manière astucieuse ces nouveaux regroupements. Il donne aux tyrannosaures et autres vélociraptors une démarche de poulet, ce qui est très crédible compte tenu de la morphologie de ces sympathiques bestioles d'autrefois.

Le mot phylogénie désigne le cours historique de la descendance des êtres vivants, mais aussi la filiation des gènes dans un même organisme dérivé d'un même gène ancestral. Ce sont les progrès de la biologie qui ont permis de remettre en

cause les vieilles classifications. La méthode utilisée a été baptisée «analyse cladistique»; elle vise à regrouper dans une même catégorie un ancêtre et tous ses descendants. Bien entendu, les scientifiques sont loin d'être d'accord sur toutes les classifications proposées. Pour l'amateur que nous sommes, ces débats sont de peu d'importance. Nous avons lu ce livre comme un grimoire étrange et savoureux aux perspectives inattendues. Mais tout de même, apprendre que le pinson ou l'hirondelle sont en fait des espèces de tyrannosaures qui ont rétréci, ça fait un choc. *jpg*

Guillaume Lecointre, Hervé Le Guyader, *Classification phylogénétique du vivant*, Berlin, 2001.

## Note de lecture

### Sous les clichés, l'Amérique

Loin du cow-boy G. W. Bush et de son ennemi juré, Ben le fanatique, loin des yo-yos boursiers que Wall Street impose au monde entier, loin, loin derrière, on peut trouver l'Amérique, la vraie. Dans le dernier livre de Paul Auster, livre qu'il n'a d'ailleurs pas écrit. Une station de radio lui a proposé d'amener chaque mois un petit texte qu'il lirait aux auditeurs. Coincé par cette exigence trop contraignante, après avoir discuté autour de lui, il a renvoyé la balle aux auditeurs en leur demandant de lui envoyer des textes que lui lirait. La consigne était simple, faire court et raconter un évé-

nement vécu ou la réalité dépasse la fiction. Le succès a été incroyable. Plus de 4000 textes en un an, de tous les coins des États-Unis, de toutes les couches sociales, de tous les âges, que Paul Auster a reçus, et dont il a lu une sélection. Il a senti alors la nécessité d'en faire un livre, avec un choix bien sûr subjectif de 172 histoires qui l'avaient touché. Le résultat est extraordinaire. Drôles, tristes, cocasses, prémonitoires ou ironiques, elles sont réunies en dix thèmes: amour, guerre, animaux, rêve, etc. À chaque page, on entre dans l'univers de quelqu'un d'autre, on passe du rire aux larmes et même si parfois

cela semble incroyable, la force de ce livre réside dans sa vérité universelle. «Intrigues invraisemblables, tournures improbables, événements qui refusent d'obéir aux lois du bon sens: nos vies ressemblent au matériau des romans du 18<sup>e</sup> siècle. [...] S'il me fallait définir ces récits, je dirais que ce sont des dépêches, des rapports envoyés du front de l'expérience personnelle.» En cette période chaotique, où l'on peine à croire en l'homme, ce livre émouvant et tonique est une lueur d'espoir. *ac*

Paul Auster, *Je pensais que mon père était Dieu*, Actes Sud 2001.

#### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**

Rédaction:  
**Géraldine Savary (gs)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Allegra Chapuis (ac)**,  
**Gérard Escher (ge)**,  
**André Gavillet (ag)**,  
**Jacques Guyaz (jg)**,  
**Yvette Jaggi (yj)**,  
**Charles-F. Pochon (cftp)**,  
**Albert Tille (at)**

Composition et maquette:  
**Géraldine Savary**

Responsable administratif:  
**Marco Danesi**

Impression:  
**Ruckstuhl SA, Renens**

Abonnement annuel: 100 francs  
Étudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, cp 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch  
CCP: 10-15527-9  
**www.domainepublic.ch**